Attestation d'assurance

Allianz

Allianz I.A.R.D., dont le siège social est situé 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex, atteste que :

DIAGSTEL
8 RUE DES TANNEURS
44110 CHATEAUBRIANT

Est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile Activités de Services souscrit sous le numéro **57471542**, qui a pris effet le **01/12/2016.**

Ce contrat a pour objet de :

- satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005 – 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n ° 2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R 271- 1 à R 212- 4 et L 271- 4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

- LOI CARREZ,
- DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ ET D'ELECTRICITE
- DIAGNOSTIC TERMITES
- ETAT PARASITAIRE
- EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
- RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX
- DPE
- ETAT DES LIEUX
- THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
- DIAGNOSTIC HUMIDITE
- MILLIEMES
- PRET CONVENTIONNE : NORMES D'HABITABILITE, PRET A TAUX ZERO,
- DIAGNOSTIC TECHNIQUE SRU
- DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
- DIAGNOSTIC AMIANTE APRES TRAVAUX OU DEMOLITION
- DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX OU DEMOLITION
- DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE
- DOSSIER AMIANTE AVANT VENTE
- DIAGNOSTIC AMIANTE OBLIGATOIRE AVANT LOCATION (PARTIES PRIVATIVES)
- EXPERTISE EN VALEUR VENALE
- DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIP).

La présente attestation est valable du 01/12/2022 au 30/11/2023.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur et ne peut engager celui-ci au delà des limites du contrat auquel elle se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances…).

Toute adjonction autre que les cachet et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Etablie à LYON, le 01/12/2022

Pour la Compagnie

Frédéric BACCELLI
Unité Assurances de biens et de Responsabilités

Attestation d'assurance

Allianz

Responsabilité Civile Exploitation	Garanties souscrites	Montants maximums garantis
• Dommages ne résultant pas d'une atteinte à l'environnement (hors dommages à vos préposés, visés ci-dessous)		
- Tous dommages confondus ……	OUI	6 100 000 EUR par sinistre
sans pouvoir dépasser, pour les dommages ci-après :		
- Dommages matériels et immatériels consécutifs **sauf cas ci-après** :	OUI	800 000 EUR par sinistre
. Vol par préposés : ……	OUI	15 300 EUR par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs……	OUI	305 000 EUR par sinistre
• Dommages résultant d'une atteinte à l'environnement accidentelle (hors dommages à vos préposés, visés ci-dessous)		
- Tous dommages confondus……	OUI	300 000 EUR par année d'assurance
• Dommages à vos préposés		
- Dommages corporels et matériels accessoires	OUI	1 000 000 EUR par année d'assurance
Responsabilité Civile Professionnelle	**Garanties souscrites**	**Montants maximums garantis**
• Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus……	OUI	500 000 EUR par année d'assurance et 500 000 EUR par sinistre
dont :		
- Dommages matériels et immatériels consécutifs aux biens (objets, documents supports informatiques) remis en vue de l'exécution d'une prestation y compris frais de reconstitution……	OUI	100 000 EUR par année d'assurance
- Dommages résultant d'infections informatiques……	OUI	30 000 EUR par année d'assurance
Défense Pénale et Recours Suite à Accident	**Garantie souscrite**	**Montants maximums garantis**
Frais et honoraires assurés, quel que soit le nombre de victimes	OUI	50 000 EUR HT par année d'assurance